

# Les dérogations scolaires hors commune Procédure 2024

## Une dérogation, c'est quoi ?

Les enfants sont affectés dans les écoles de la ville selon leur adresse. Toutefois, dans certaines circonstances exceptionnelles et pour des raisons dûment motivées, il peut être demandé, sous réserve des effectifs et des places disponibles, de scolariser un enfant dans une autre école.

**IMPORTANT : ne seront présentées à la commission que les demandes de dérogation scolaire complètes et conformes aux critères cités ci-dessous.**

Une dérogation au sein de la commune peut être sollicitée si la demande est liée aux motifs suivants :

- Situation professionnelle des parents (lieu de travail/horaires) qui ne permettrait pas de déposer l'enfant dans une école du secteur de domicile ;
- Mode de garde de l'enfant en dehors des heures scolaires : assistante maternelle, famille, ami.e... ;
- Raisons de santé de l'enfant ou de la personne accompagnante résidant sur la commune.

## Quelle est la procédure ?

- **Contactez votre commune** de résidence pour connaître les démarches et faire parvenir au service Enseignement, le cas échéant, une photocopie de votre dossier.

OU

- **Télécharger notre formulaire « Hors Commune » et le faire compléter** (au verso) par votre commune de résidence pour valider les accords de prise en charge.

Téléchargez votre formulaire ici



En cas de fratrie (frères et/ou sœurs), télécharger un formulaire par enfant. Si vous n'avez pas la possibilité de le télécharger, contacter le service Enseignement ou les Maisons municipales de quartier.

## Pièces à fournir

- Formulaire complété (recto verso).
- La photocopie de votre dernière quittance de loyer ou un titre de propriété.
- Une attestation du justificatif de domicile (autre que les parents) gardant l'enfant.
- La photocopie du justificatif de domicile de la personne gardant l'enfant.
- Joindre le contrat si votre enfant est accueilli en crèche.
- Joindre le contrat si votre enfant est gardé par une assistante maternelle.
- Joindre le contrat si votre enfant est accueilli en halte-garderie.
- Un certificat médical récent d'un spécialiste en cas de problème de santé de l'enfant ou des parents.
- Une attestation de l'employeur ou une attestation de formation des parents précisant les lieux et horaires.
- Un extrait Kbis auto-entrepreneur.

## Adresses utiles

### Service Pôle Familles

37 rue Saint-Just - 94200 Ivry sur Seine  
01 49 60 24 03  
pole.familles@ivry94.fr

### Dossier à envoyer par courrier :

Mairie d'Ivry-sur-Seine  
Service Enseignement  
Esplanade Georges Marrane  
94205 Ivry-sur-Seine Cedex

### Dossier envoyé par mail :

scolaire@ivry94.fr

### Renseignements par téléphone :

01 49 60 26 27 / 01 49 60 28 39

Ces procédures  
sont valables pour  
les enfants de maternelles  
et d'élémentaire



**Tous dossiers incomplets, non signés et/ou ne correspondant pas aux critères énoncés sur la page d'accueil du formulaire ne seront pas pris en compte.**

**Transmission du dossier complété aux adresses postales ou courriel citées ci-dessous**

**Direction Scolarité et Accueils de Loisirs Educatifs**

Service Enseignement

Mairie- d'Ivry-sur-Seine - Esplanade Georges Marrane – 94200 Ivry-sur-Seine

Tel : 01 49 60 26 27 ou 28 39 – courriel : [scolaire@ivry94.fr](mailto:scolaire@ivry94.fr)

## Demande de Dérogation Hors Commune

### Rentrée scolaire de septembre 2024

PREMIÈRE DEMANDE :  OUI  NON

**NOM DE L'ÉCOLE SOUHAITÉE :**

**Ville (autre commune qu'Ivry sur Seine) :**

Maternelle  Élémentaire

**Niveau de classe actuel (obligatoire) :**  PS  MS  GS  CP  CE1  CE2  CM1  CM2

**Enfant concerné (écrire lisiblement) :**

**Nom et prénom(s) :**

**Date de naissance :**        /        /         Féminin         Masculin

**École fréquentée actuellement (obligatoire) :**

**École du secteur de résidence (obligatoire) :**

**Renseignements concernant les parents (écrire lisiblement) :**

Cocher la case correspondante

**Situation de famille :**  Mariés –  Divorcés -  Veuf(ve) –  Séparés –  Célibataire -  Union libre -  PACS

### État Civil (à remplir entièrement)

|  | <b>Représentant 1</b> | <b>Représentant 2</b> |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Nom  |                       |                       |
| Prénom   |                       |                       |
| Adresse  |                       |                       |
| Code postal  |                       |                       |
| Ville  |                       |                       |
| Adresse mail   |                       |                       |
| ☎ portable   |                       |                       |
| ☎ domicile   |                       |                       |
| ☎ travail  |                       |                       |
| <b>Situation professionnelle</b>                       |                       |                       |
|  | <b>Représentant 1</b> | <b>Représentant 2</b> |
| Situation professionnelle (justificatifs obligatoires) |                       |                       |
| Villes employeurs                                      |                       |                       |
| Jours de travail                                       |                       |                       |
| Horaires de travail                                    |                       |                       |

**Frères et sœurs scolarisés (écrire lisiblement) :**

| <i>Nom et prénom</i> | <i>Date de naissance</i> | <i>Établissement scolaire fréquenté</i> |
|----------------------|--------------------------|---|
|                      |                          |   |
|                      |                          |   |
|                      |                          |   |
|                      |                          |   |

**Motif de la demande (écrire lisiblement) : Possibilité de joindre un courrier**

**DATE ET SIGNATURE (obligatoire)**

---

**Demande de dérogation d'un enfant d'Ivry sur Seine pour une autre commune**

*Cadre réservé à l'administration*

Nom de la commune de résidence : Ivry sur Seine

- Dérogation
  - Accord     Refus
- Convention de gratuité réciproque concernant les frais de scolarité :
  - Accord     Refus
- Prise en charge des frais de repas :
  - Accord     Refus
- Prise en charge des frais de classe de découverte :
  - Accord     Refus
- Prise en charge des frais d'activités périscolaires :
  - Accord     Refus

Date et signature :